



REUNION DE COMITE DIRECTEUR CRE CVL

Jeudi 19 Juillet 2018

-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Aline BEAULIEUX, Stéphanie LAROYE, Sylviane THEVENOUX, Laetitia PLAUT, Elisabeth HARDY, Véronique BILLY, Sophie GAUTHIER.

Messieurs François PIQUEMAL, Jean François de MIEULLE, Pascal DEBOUDT, Raymond LOUIS, Olivier MARSZALKOWSKI.

Excusés :

Mesdames Sophie AUDEMONT, Fanny BEGUIN, Véronique CHERUBIN, Marie Laure DEUQUET, Valérie GIRAudeau MEIXERO, Christelle GOEURY LEGRAND et Anne Sophie RIGUET.

Messieurs Thibault COUDRY, Jean Louis FOURMY et Frédéric SANABRA.

Invités : Marine DURAND et Clément MILLET en tant que permanents du CRECVL. France ROCHE CTS est excusée

L'ordre du jour est :

1. Approbation procès verbal Comité Directeur 01/02/18
2. Grand Régional Centre 2.0 / Cahier des charges et Règlements
3. Avis technique manifestation Conseil Régional Berry Attelage : 12 au 14 Octobre Championnat de France Attelage.
4. Assemblée Générale Ordinaire / Procédure vote électronique
5. Campagne de promotion de rentrée / amplification régionale
6. Plan d'actions de développement / mise en place groupe de projet « formation initiale »
7. Plan Régional Qualité : Bilan mi-parcours / Conditions d'obtention subvention
8. Plan de formation professionnelle continue 2019
9. Evènement 500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord
10. Agrément animateur Assistant Equitation Cheval et Poney : SNC LA CROIX DIAMANT
11. Demande de promotions officiels de compétition
12. Questions diverses

Le président, Pascal DEBOUDT ouvre la séance à 10h15.

1) Approbation du précédent procès verbal Comité Directeur en date du 01/02/2018.

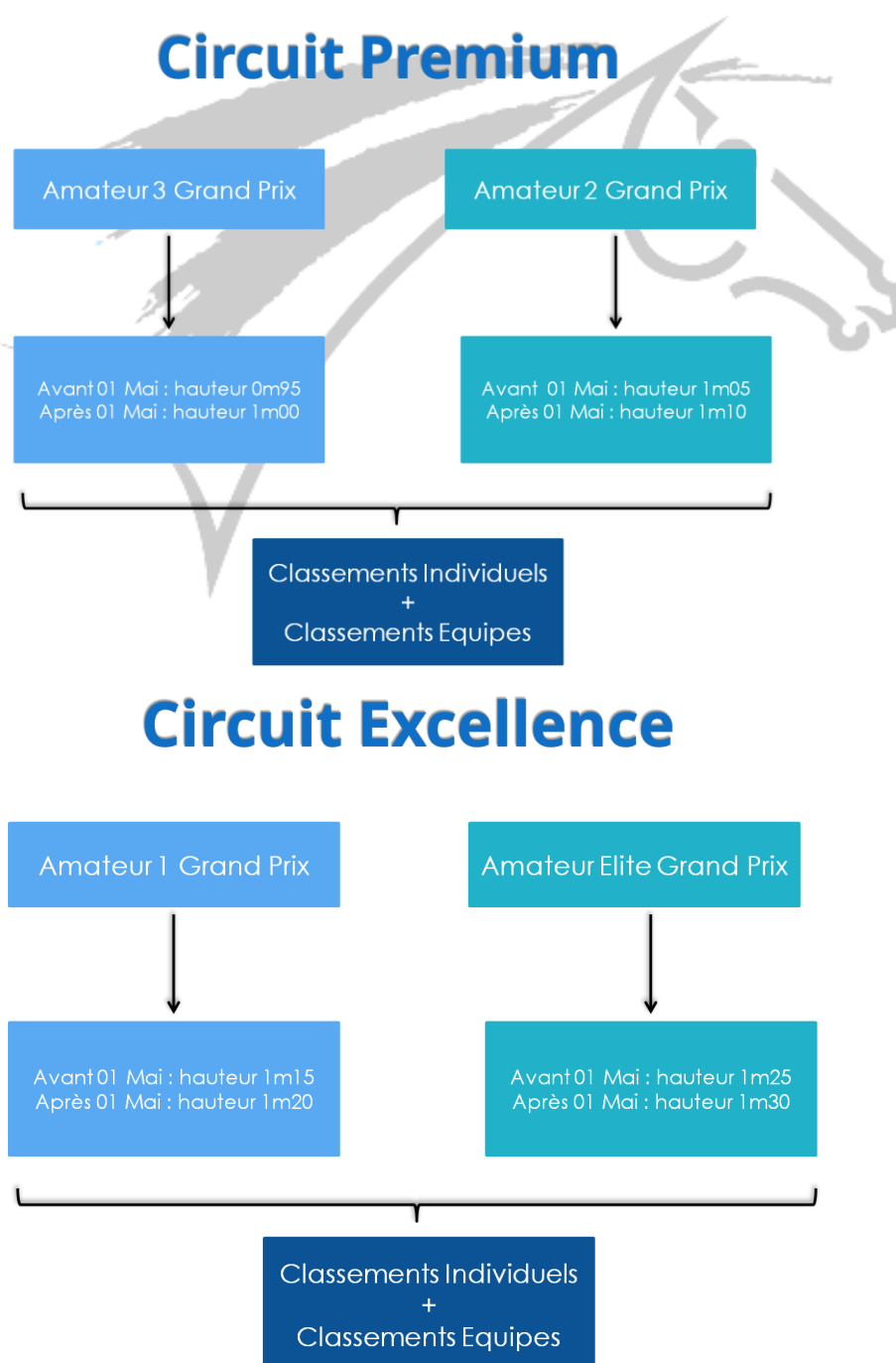
Pascal DEBOUDT fait lecture du précédent procès verbal de Comité Directeur en date du 01/02/2018. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Grand Régional Centre 2.0/ Cahier des charges et règlements.

Marine DURAND présente aux élus du Comité Directeur le projet du Grand Régional Centre 2.0 proposé par les membres du groupe de projet Grand Régional Centre.

Le cahier des charges et règlement du circuit C.S.O 2.0 est présenté aux membres du Comité Directeur, ainsi que les principales propositions de modifications sur les disciplines de l'Endurance, du Dressage, du Concours Complet, du Hunter et de l'Attelage.

Schéma de fonctionnement CSO



Règlement du Grand Régional Centre CSO.

Le Grand Régional Centre Val de Loire est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en Région Centre. Il se dispute sur des concours amateurs en individuel et par équipe.

Simple, facile à médiatiser, il permet au Comité régional d'Equitation Centre Val de Loire (CRECVL) de mettre en avant et de dynamiser les meilleurs concours régionaux.

1. Le Grand Régional Centre se dispute sur des concours régionaux labellisés, de catégories Premium et Excellence.
Une étape finale se déroulera en fin de la saison.
2. Les épreuves du Grand Régional Centre se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par le CRECVL. Le présent règlement ne se substitue pas aux règlements FFE. Ce règlement est susceptible de modification par le CRECVL notamment en cas de modifications aux règlements FFE
3. Les épreuves du Grand Régional Centre se déroulent sur des épreuves :
Etape Premium : Amateur 3 Grand Prix et Amateur 2 Grand Prix.
Etape Excellence : Amateur 1 Grand Prix et Amateur Elite Grand Prix.
En individuel et en équipe.

Etapas se disputant avant le 01 Mai de l'année sportive :

	EPREUVE	BAREME	HAUTEUR	DIFFICULTES
PREMIUM	Amateur 3 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	0 m 95	
	Amateur 2 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 05	
EXCELLENCE	Amateur 1 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 15	
	Amateur Élite Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 25	Rivière barrée

Etapas se disputant après le 01 Mai de l'année sportive :

	EPREUVE	BAREME	HAUTEUR	DIFFICULTES
PREMIUM	Amateur 3 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 00	
	Amateur 2 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 10	Rivière barrée optionnelle
EXCELLENCE	Amateur 1 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 20	Rivière barrée
	Amateur Élite Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 30	Rivière barrée ou non barrée*

4. A chaque étape, des points sont attribués à tous les cavaliers qui terminent une épreuve support du Grand Régional Centre, suivant le tableau de répartition des points. Les points et participation sont doublés sur la finale du Grand Régional Centre.
5. Le CRECVL appliquera un coefficient 1,5 sur les concours étape du Grand Régional Centre en fonction du règlement FFE en vigueur.
6. *Entre le 01 Mai et le 30 Juillet, les étapes Grand Régional Centre comporteront obligatoirement une rivière non barrée sur l'épreuve Amateur Elite Grand Prix.
7. Suivant l'article 4.1 du règlement des compétitions FFE, dispositions générales, conditions de participation : la domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du concurrent au jour de la clôture des engagements, ou par adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence, ainsi un cavalier licencié hors région mais ayant sa domiciliation en Région Centre et voulant participer au championnat Grand Régional Centre peut concourir sur ce circuit en s'inscrivant par courrier auprès du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.

Le Grand Régional Centre se décompose en deux types de classement :

1. Le classement « équipe »

- a. Les équipes s'inscrivent au Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire pour l'année civile, un cavalier ne peut courir que pour une seule équipe.
Pour que les points d'une équipe soient pris en compte, elle doit être déclarée auprès du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire au jour de la clôture des engagements FFE COMPET de l'étape concernée. Les équipes engagées ne peuvent concourir uniquement que sous la bannière d'un : Nom de Ville - Noms de Sponsors ou Nom de Centre Equestre.
- b. Une équipe est composée de 2 à 3 cavaliers amateurs répondant aux conditions de participation à la déclaration d'équipe. Les équipes s'engagent sur le circuit Premium **ou** Excellence.*
En cours de saison, une équipe Premium pourra faire la demande d'être transférée en catégorie Excellence. Elle conservera alors les points acquis sur les étapes Premium.
- c. Les engagements des cavaliers composant l'équipe dans les concours étapes du Grand Régional Centre se font par le système fédéral FFE COMPET.
- d. A chaque étape du Grand Régional Centre, des points seront attribués selon le tableau de répartition des points disponible ci-dessous.
- e. Le classement par équipe prend en compte l'addition des deux meilleurs résultats en termes de points pour chaque étape courue dans la catégorie choisie : Premium et Excellence.

- f. Pour prétendre figurer au classement final Premium ou Excellence, l'équipe devra avoir participé à au moins trois étapes en catégorie Excellence, et cinq étapes en catégorie Premium.
- g. Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux dans une même épreuve, ou dans des épreuves différentes. Seul le meilleur résultat en termes de points sera pris en compte pour le classement.
- h. Le Classement Equipe ne prendra en compte que le meilleur résultat des cavaliers de l'équipe par niveau d'épreuve sur le même week-end. Par exemple : un cavalier de l'équipe termine 1^{er} de l'Amateur Elite (50 points) et un deuxième cavalier de l'équipe 4^{ème} de la même épreuve (35 points), l'équipe cumulera uniquement les 50 points de la première place pour le niveau d'épreuve Amateur Elite Grand Prix.
- i. Pour le classement final équipe, les trois meilleures performances seront prises en compte pour le classement final Excellence, les dix meilleures performances pour le classement final Premium.
- j. Le classement de l'épreuve sera le classement qui fera foi pour les points au classement individuel et par équipe.
- k. Après chaque étape, un classement par équipe sera affiché.

*** Condition de fermeture catégorie Premium : Aucun cavalier ayant figuré dans les 10 premiers classés au classement final Grand Régional Centre Amateur 1 Grand Prix individuel de l'année N-1 ne pourra s'engager en équipe Premium.**

Tout classé en année N-1 au classement final du circuit Grand Régional Centre de niveau Amateur Elite Grand Prix individuel sera automatiquement refusé en équipe Premium.

2. Les classements « individuels » Excellence : Amateur Elite et Amateur 1, Premium : Amateur 2 et Amateur 3.

- a. Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour les classements du Grand Régional Centre et répondant aux conditions de participation à la clôture des engagements seront inscrits automatiquement aux classements individuels du Grand Régional Centre.
- b. Les engagements des cavaliers dans les concours étapes du Grand Régional Centre se font par le système fédéral FFE COMPET.
- c. A chaque étape du Grand Régional Centre en catégories Premium ou Excellence, des points seront attribués selon le tableau de répartition des points disponible ci-dessous.
Un classement est calculé à partir de chaque niveau d'épreuve.
- d. Pour prétendre figurer au classement final Premium ou Excellence, le cavalier devra avoir participé à au moins trois étapes en catégorie Excellence, et cinq étapes en catégorie Premium.
- e. Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux par épreuve, seul le meilleur résultat sera pris en compte pour le classement.
- f. Pour les classements individuels finaux, les trois meilleures performances seront prises en compte pour le classement final Excellence, les dix meilleures performances pour le classement final Premium.

- g. Le classement de l'épreuve sera le classement qui fera foi pour les points au classement individuel.
- h. Les classements des épreuves Excellence (Amateur Elite Grand Prix, Amateur 1 Grand Prix) et Premium (Amateur 2 Grand Prix, Amateur 3 Grand Prix) seront les classements qui feront foi pour les points au classement par équipe.
8. Les logos publicitaires des Equipes sur le cheval et sur le cavalier sont libres, sous réserves des conditions réglementaires.
9. Des récompenses seront attribuées à l'issue de l'étape finale ou durant une cérémonie spécifique.
10. L'engagement d'un cavalier sur une épreuve du Grand Régional Centre implique l'acceptation du présent règlement.
11. Le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire se garde le droit de modifier le présent règlement par un additif publié sur le site internet www.grand-regional-centre.fr



ATTRIBUTION DES POINTS AU-DELA DE LA 8^{ème} PLACE :

	1 ^{er} Quart	2 ^{ème} Quart	3 ^{ème} Quart	4 ^{ème} Quart
Indice 3	2	1	1	1
Indice 2	3	1	1	1
Indice 1	4	1	1	1
Indice Élite	5	1	1	1

ATTRIBUTION DES POINTS :

PREMIUM

AMATEUR 3 GRAND PRIX	
1 ^{er}	20
2 ^{ème}	18
3 ^{ème}	16
4 ^{ème}	14
5 ^{ème}	12
6 ^{ème}	10
7 ^{ème}	8
8 ^{ème}	6

AMATEUR 2 GRAND PRIX	
1 ^{er}	30
2 ^{ème}	27
3 ^{ème}	24
4 ^{ème}	21
5 ^{ème}	18
6 ^{ème}	15
7 ^{ème}	12
8 ^{ème}	9

EXCELLENCE

AMATEUR 1 GRAND PRIX	
1 ^{er}	40
2 ^{ème}	36
3 ^{ème}	32
4 ^{ème}	28
5 ^{ème}	24
6 ^{ème}	20
7 ^{ème}	16
8 ^{ème}	12

AMATEUR ÉLITE GRAND PRIX	
1 ^{er}	50
2 ^{ème}	45
3 ^{ème}	40
4 ^{ème}	35
5 ^{ème}	30
6 ^{ème}	25
7 ^{ème}	20
8 ^{ème}	15

En cas d'égalité, la distribution des points se fera par l'addition des points acquis divisée par le nombre d'ex aequo.

Ex : 1^{er} Ex aequo Amateur Élite = 50 points 1^{ère} place + 45 points 2^{ème} place = 95 points / 2 = 47,5 points pour les deux cavaliers 1^{er} ex aequo.

Cahier des charges du Grand Régional Centre CSO

1. Label : Si l'organisateur souhaite ajouter un challenge ou tout autre label sur le concours, il devra en faire la demande auprès du CRE CVL. Un accord écrit de la part du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire devra être obtenu pour la mise en place d'un challenge et/ou label sur le concours.

2. Durée du concours :

Étape Premium : 1 ou 2 journées

Étape Excellence : 2 jours minimum.

3. Limitation de concurrents :

250 cavaliers/jour/piste. Les épreuves support du Grand Régional Centre sont limitées à 90 partants.

A la demande écrite de l'organisateur, la limitation journalière à 250 cavaliers / jour / piste pourra être levée si les épreuves comptants pour le Grand Régional Centre sont disputées entre 10h00 et 18h00.

4. Qualité et infrastructures :

Étape Premium :

- Superficie de la carrière de 3 000m² minimum.
- Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux avec un entretien régulier du paddock durant toutes les épreuves. L'organisateur s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour proposer une piste de qualité. Notamment arrosage et lissage.
- Superficie du paddock de 1 600m² minimum ou 1 200m² couvert avec pré-détente.
- La piste sera équipée d'un chronomètre électronique, un afficheur est souhaité.
- Structure offrant conditions de sécurité et de confort, notamment alimentations en eau, en électricité, et des douches pour les chevaux sur aire stabilisée.
- Toilettes obligatoires sur le site, douches pour cavaliers souhaitées pour les concours sur deux jours.
- Restauration avec repas chaud.
- 50 places assises minimum le long du terrain.

Étape Excellence :

- Superficie de la carrière de 4 000m² minimum.
- Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux avec un entretien régulier du paddock durant toutes les épreuves. L'organisateur s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour proposer une piste de qualité. Notamment arrosage et lissage.
- Superficie du paddock de 1 800m² minimum.
- La piste sera équipée d'un chronomètre électronique et d'un afficheur.
- Structure offrant conditions de sécurité et de confort, notamment alimentations en eau, en électricité, et des douches pour les chevaux sur aire stabilisée.
- Parking vans & camions stabilisé
- Boxes disponibles à la location.
- Toilettes obligatoires sur le site, douches pour cavaliers souhaitées.
- Restauration avec repas chaud.

- 100 places assises minimum le long du terrain.
- Un accès internet correct doit être impérativement disponible et accessible sur le site du concours.

Lors d'une demande de Grand Régional Centre par un organisateur, nous indiquer les dimensions des paddocks et des pistes de concours et la nature des sols.

Étape Premium + Excellence :

- Deux pistes de concours obligatoires.
- Les épreuves Excellence auront obligatoirement lieu sur la piste principale du concours.

5. Officiels de Compétition :

Étape Premium :

Président de Jury inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade Candidat National ou supérieur.

Commissaire au Paddock inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade National ou supérieur.

Chef de Piste inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade Candidat National ou supérieur.

Étape Excellence :

Président de Jury inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade National ou supérieur.

Commissaire au Paddock inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade National ou supérieur.

Chef de Piste inscrit sur le listing « officiels de compétition » de la FFE de grade Candidat National Elite ou supérieur.

6. Programme du concours :

À concevoir par l'organisateur du concours et à valider par le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire.

Étape Premium : Les épreuves doivent se dérouler obligatoirement le Samedi pour l'Amateur 3 Grand Prix et le Dimanche pour l'Amateur 2 Grand Prix.

Concours sur une journée : épreuves Amateur 3 Grand Prix et Amateur 2 Grand Prix sur la journée du Dimanche. (Déplacement possible sur les jours fériés avec accord écrit du CRE CVL).

Étape Excellence :

Les épreuves doivent se dérouler obligatoirement le Samedi pour l'Amateur 1 Grand Prix et le Dimanche pour l'Amateur Elite Grand Prix.

(Déplacement possible sur les jours fériés avec accord écrit du CRE CVL).

L'épreuve Amateur Elite devra obligatoirement être terminée avant 17h00 et ne pourra pas être la dernière épreuve de la journée.

Étape Premium + Excellence :

Les épreuves doivent se dérouler obligatoirement le Samedi pour l'Amateur 3 Grand Prix et l'Amateur 1 Grand Prix et le Dimanche pour l'Amateur 2 Grand Prix et l'Amateur Elite Grand Prix.

(Déplacement possible sur les jours fériés avec accord écrit du CRE CVL).

L'épreuve Amateur Elite devra obligatoirement être terminée avant 17h00 et ne pourra pas être la dernière épreuve de la journée.

Horaires des épreuves : L'organisateur devra diffuser les horaires des épreuves du concours au plus tard le jeudi midi précédent le début des épreuves.

(A minima, horaire de la première épreuve du matin et de la première épreuve de l'après-midi).

7. Epreuves obligatoires à programmer :

Etapas se disputant avant le 01 Mai de l'année sportive :

	EPREUVE	BAREME	HAUTEUR	DIFFICULTES
PREMIUM	Amateur 3 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	0 m 95	
	Amateur 2 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 05	
EXCELLENCE	Amateur 1 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 15	
	Amateur Élite Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 25	Rivière barrée

Etapas se disputant après le 01 Mai de l'année sportive :

	EPREUVE	BAREME	HAUTEUR	DIFFICULTES
PREMIUM	Amateur 3 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 00	
	Amateur 2 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono ou Super 10 option D	1 m 10	Rivière barrée optionnelle
EXCELLENCE	Amateur 1 Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 20	Rivière barrée
	Amateur Élite Grand Prix	Barème A chrono + barrage chrono	1 m 30	Rivière barrée ou non barrée*

La technicité des épreuves devra être progressive tout au long de la saison et prendre en compte la date de l'étape concernée en fonction du calendrier des échéances nationales.

Le CRECVL appliquera un coefficient 1,5 sur les concours étape du Grand Régional Centre en fonction du règlement FFE en vigueur.

8. Rivière :

* Les étapes Grand Régional Centre programmée entre le 01 Mai et le 30 Juillet devront comporter obligatoirement une rivière non barrée sur l'épreuve Amateur Elite Grand Prix.

9. Engagement et dotations :

Par épreuve conformément à l'avant programme du concours. Les engagements ne doivent pas dépasser la somme suivante : 22€ + 1.5% de la dotation.

Etape Excellence :

L'Épreuve Amateur Elite Grand Prix devra être au minimum dotée à 1 000€.

L'épreuve Amateur 1 Grand Prix devra être au minimum dotée à 800€.

10. Remise des prix des épreuves du Grand Régional Centre

Il existe un protocole de remise des prix impératif à respecter, celui-ci sera transmis à l'organisateur.

Il n'y aura pas de différence à faire entre les cavaliers régionaux et hors région. Il n'y a donc pas lieu de faire deux remises des prix.

Le calcul des points (Cf. règlement Grand Régional Centre) sera effectué uniquement pour les cavaliers de la Région Centre-Val de Loire.

Etape premium :

Le Comité Régional Centre Val de Loire offrira plaques et flots aux 3 premiers cavaliers récompensés de l'épreuve, ainsi qu'une couverture et une coupe au vainqueur des épreuves supports du Grand Régional Centre.

La remise des prix se fera à cheval pour les huit premiers de chaque épreuve, flots et couverture seront mis sur les chevaux avant leur entrée en piste.

Etape Excellence :

Le Comité Régional Centre Val de Loire offrira plaques et flots aux 8 premiers cavaliers récompensés de l'épreuve (8 premiers dans le cadre d'une épreuve au barème Super 10), ainsi qu'une couverture et une coupe au vainqueur des épreuves supports du Grand Régional Centre.

Des chèques cadeaux seront remis aux trois premiers de ces épreuves.

La remise des prix se fera à cheval pour les huit premiers de chaque étape, flots et couverture seront mis sur les chevaux avant leur entrée en piste.

L'aide du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire implique une mobilisation supplémentaire de l'organisateur notamment en cadeaux.

11. Aide à la dotation :

Etape Premium :

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire aidera l'organisateur à hauteur de 50% des dotations distribuées sur les épreuves Grand Régional Centre Premium : Amateur 3 Grand Prix, Amateur 2 Grand Prix.

Dans la limite d'un montant de : 500 euros d'aide par étape Grand Régional Centre.

Etape Excellence :

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire aidera l'organisateur à hauteur de 50% des dotations distribuées sur les épreuves Grand Régional Centre Excellence : Amateur 1 Grand Prix, Amateur Elite Grand Prix.

Dans la limite d'un montant de : 1 500 euros d'aide par étape Grand Régional Centre.

Etape Premium + Excellence :

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire aidera l'organisateur à hauteur de 50% des dotations distribuées sur les épreuves Grand Régional Centre de niveau Premium : Amateur 3 Grand Prix, Amateur 2 Grand Prix. Dans la limite d'un montant de : 500 euros d'aide pour ces deux épreuves.

Ainsi qu'une aide à hauteur de 50% des dotations distribuées sur les épreuves Grand Régional Centre de niveau Excellence : Amateur 1 Grand Prix, Amateur Elite Grand Prix.

Dans la limite d'un montant de : 1 500 euros d'aide pour ces deux épreuves.

12. Communication :

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire fournit à l'organisateur les cartons de jugement mentionnant l'équipe d'appartenance du cavalier s'il est inscrit au Grand Régional Centre par équipe.

Le speaker ou le Président du Jury doit annoncer l'équipe dont fait partie le cavalier lors de son passage.

La sonorisation doit être de bonne qualité y compris dans le paddock.

Un espace d'affichage doit être dédié aux informations Grand Régional Centre sur toute la durée du concours.

Les organisateurs d'une étape du Grand Régional Centre auront l'obligation de mettre en place banderoles et fléchage selon un cahier des charges spécifique. (Chèque de caution encaissé ou/et aides à la dotation non versée en cas de manquement à cette obligation).

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire en relation avec l'organisateur se chargera de la communication des médias en amont et en aval de la manifestation.

Les résultats des épreuves Grand Régional Centre devront être saisis dans les 24h suivants le concours, afin de pouvoir effectuer la communication auprès des médias.

13. Partenaires du circuit :

Les partenaires du Grand Régional Centre devront avoir la possibilité d'être physiquement présents sur les étapes du Grand Régional Centre, notamment par la mise à disposition d'un emplacement et pour toute la durée du concours.

Non concurrence : Pas plus de deux exposants d'un même secteur d'activité autorisé dans le cas d'une exposition d'un partenaire du Grand Régional Centre sur le concours.

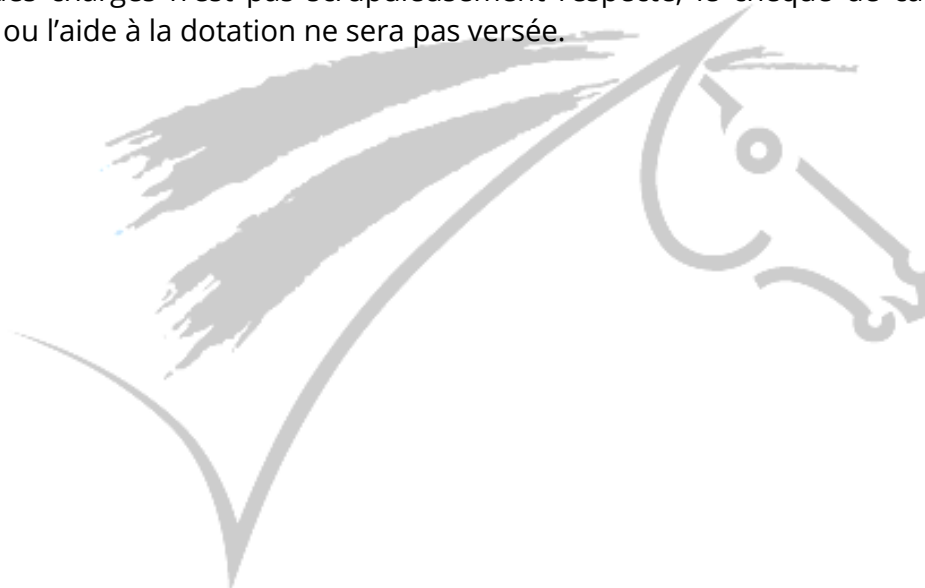
En cas de non respect de cette clause, l'aide à la dotation ne sera pas versée ou/et aides à la dotation non versée.

14. Caution :

Un chèque de caution de 500€ est demandé à tous les organisateurs postulant à l'organisation d'une étape Grand Régional Centre.

Ce chèque de caution sera encaissé si l'organisateur n'honore pas l'étape Grand Régional Centre qui lui a été accordée.

Si le cahier des charges n'est pas scrupuleusement respecté, le chèque de caution sera encaissé, et / ou l'aide à la dotation ne sera pas versée.



Propositions de modifications budgétaires pour le Grand Régional Centre 2.0:

Toutes disciplines :

Officiels de compétition :

- Le CRE CVL ne prendra plus en charge les officiels de compétition du concours dans aucunes disciplines.

Récompenses :

C.S.O Excellence :

- Plaques et Flots pour les 8 premiers de chaque épreuve Grand Régional Centre.
- Coupe au vainqueur de l'épreuve
- Couverture offerte au vainqueur de chaque épreuve Grand Régional Centre.
- Bons cadeaux pour les 3 premiers de chaque épreuve.

C.S.O Premium / CCE / DRESSAGE / ENDURANCE / HUNTER / ATTELAGE :

- Plaques et Flots pour les 3 premiers de chaque épreuve Grand Régional Centre.
- Coupe au vainqueur de l'épreuve
- Couverture offerte au vainqueur de chaque épreuve Grand Régional Centre.

Dotations des épreuves :

C.S.O Excellence :

- Prise en charge de 50% du total des dotations des épreuves Excellence GRC dans la limite de 1 500€ d'aide.

C.S.O Premium :

- Prise en charge de 50% du total des dotations des épreuves Premium GRC dans la limite de 500€ d'aide.

C.S.O Premium + Excellence :

- Prise en charge de 50% du total des dotations des épreuves Excellence GRC dans la limite de 1500€ d'aide.

+

- Prise en charge de 50% du total des dotations des épreuves Premium GRC dans la limite de 500€ d'aide.

CCE - Tarif des engagements :

- Amateur 3 : maximum = 35€ -> passage à 40€
- Amateur 2 : maximum = 40€ -> passage à 45€
- Amateur 1 : maximum = 45€ -> passage à 50€

Modifications Règlement

Dressage :

- Les épreuves comptants pour le Grand Régional Centre seront uniquement les reprises Grand Prix sur les niveaux Amateur 3, Amateur 2 et Amateur 1.

Suppression des épreuves libres sur la finale.

- Suppression de l'épreuve Amateur Elite (individuel et équipes).

Visuels :

Le CRE CVL fera parvenir aux organisateurs une banderole aux couleurs des partenaires du circuit Grand Régional Centre.

Les organisateurs auront l'obligation d'apposer la banderole sur le lieu du concours selon un cahier des charges spécifique. Les banderoles des partenaires du Grand Régional Centre devront apparaître sur les bords de terrain avec un minimum de 30 mètres linéaires.

(Chèque de caution encaissé ou/et aides à la dotation non versée en cas de manquement à cette obligation).

Grand Régional Centre et calendriers des compétitions :

- Aucun concours Amateur ne sera autorisé à moins de 100 km d'une étape Grand Régional Centre CSO.
- Aucun concours (Amateur, Pro, Club) ne sera autorisé en même temps qu'une étape Grand Régional Centre pour les disciplines du Concours Complet, de l'Endurance, de l'Attelage, du Dressage et du Hunter.

b) Refonte graphique

Nous proposons de réaliser une refonte des éléments de communication du Grand Régional Centre :

- création d'un nouveau logo GRC pour la saison 2019
- création de gabarit d'affiches
- livret de présentation des étapes / nouveautés du circuit
- pack communication GRC 2019 : bandeau + logos réseaux sociaux et site internet.
- création d'un visuel pour banderoles d'abords de terrain.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres élus du Comité Directeur.

3) Avis technique manifestation Conseil Régional du Centre - Berry Attelage 12 au 14 Octobre - Championnats de France Attelage

Le dossier de demande de subvention de l'association Berry Attelage adressé au Conseil Régional à l'occasion de l'organisation des Championnats de France Attelage 2018 est présenté aux membres du Comité Directeur.

L'ensemble des élus donne un avis très favorable pour ce dossier.

4) Assemblée Générale Ordinaire / Procédure vote électronique

La proposition de la Fédération Française d'Equitation de réaliser et prendre en charge les votes électroniques pour l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire et Assemblée générale de dissolution du Comité Régional de Tourisme Equestre est proposée aux membres du Comité Directeur.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve cette proposition.

La date choisie pour l'Assemblée Générale Ordinaire du CRE CVL et Assemblée Générale de dissolution du CRTE est le 17 Décembre 2018.

Les élus rappellent l'importance d'effectuer un phoning auprès des clubs de la région afin de recenser les avis et doléances du terrain.

5) Campagne de promotion de rentrée / Amplification régionale

La mise en place d'une campagne de promotion de rentrée par la Fédération Française d'Equitation est présentée aux élus du Comité Directeur par Mathias HEBERT, responsable du Développement de la FFE.

Une proposition d'amplification à échelle régionale de cette campagne est proposée aux CRECVL.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité cette proposition d'amplification via la Radio (France Bleu) ainsi que par e-mailing sous réserve d'une meilleure négociation tarifaire pour le crecvl.

6) Plan d'actions de développement / mise en place d'un groupe de projet Formation Initiale.

Il est proposé d'organiser des Assises Régionales du développement le Lundi 17 Décembre à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional.

Il est demandé de mettre en place un groupe de projet concernant la mise en place de formation initiale en Région Centre-Val de Loire à la rentrée (Septembre/Octobre 2018). La date devra être choisie en concertation avec Madame Elisabeth Hardy.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

7) Plan Régional Qualité : Bilan mi-parcours / conditions d'obtention subvention

Le bilan à mi-parcours du Plan Régional Qualité est présenté par Clément MILLET.

Il est signalé aux élus du Comité Directeur que l'enveloppe initiale est à présent pratiquement utilisée.

Une réévaluation à mi-parcours de l'enveloppe attribuée au PRQ devait être réalisée, néanmoins, celle-ci n'a pas reçu le soutien de la part du Conseil Equin de la Région-Centre Val de Loire alors que d'autres lignes de budget d'investissements ne sont pas consommées.

Les élus du Comité Directeur demandent à ce qu'un courrier soit envoyé au Conseil Régional afin de connaître les possibilités de réévaluation de l'enveloppe dans l'objectif de pouvoir poursuivre le plan régional qualité, Monsieur François PIQUEMAL est chargé de suivre la rédaction de ce courrier.

L'enveloppe étant insuffisante pour maintenir le plan régional qualité sous les mêmes conditions, Il est proposé immédiatement que les clubs devront désormais obligatoirement être labélisés et qu'un club ne pourra effectuer qu'une seule demande via le Plan Régional Qualité.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

8) Plan de formation professionnelle Continue 2019

Le plan des formations professionnelles continues proposées par le groupe de projet formation en prévision de la saison 2019 est soumis aux membres du Comité Directeur.

Préparation Programme FPC 2018/2019

Intitulés	Propositions intervenants	Lieu	Nombre de jours
FORMATIONS BREVETS FÉDÉRAUX			
BFE ÉQUI-SOCIAL	Yves DECAVELE	LAMOTTE-BEUVRON	5 + Examen
BFE ÉTHOLOGIE	Andy BOOTH	LAMOTTE-BEUVRON	6 + Examen
FORMATIONS RÉGIONALISÉES			
CCE Initiation et perfectionnement technique et pédagogique en CCE	Matthieu VAN LANDEGHEM	LAMOTTE-BEUVRON	2
DERBY CROSS Découverte et pédagogie du DERBY CROSS	Nicolas BURTIN	LAMOTTE-BEUVRON	1
DRESSAGE Perfectionnement technique en DRESSAGE	Odile VAN DOORN	LAMOTTE-BEUVRON	2
ÉQUI-COACHING former les enseignants aux bases de l'Équi-coaching	Guillaume ANTOINE	LAMOTTE-BEUVRON	1 ou 2
ÉQUIFUN Comment monter une piste d'ÉQUIFUN		LAMOTTE-BEUVRON	1
PÉDAGOGIE Acquérir et valoriser des compétences pour améliorer ma pédagogie avec mes cavaliers	Jean-Luc FORCE	LAMOTTE-BEUVRON	2
PÉDAGOGIE Poney Faire évoluer les dispositifs en fonction des niveaux	Régis BOUCHET	LAMOTTE-BEUVRON	2
SHIATSU: Acquérir des compétences sur la pratique du shiatsu sur sa cavalerie		LAMOTTE-BEUVRON	1
TRAVAIL sur le Plat Travail sur le plat et gymnastique du cheval	Serge CORNUT	LAMOTTE-BEUVRON	2
VOLTIGE: Mettre en place une activité voltige dans son club: les bases pour la pratique / le matériel	Sophie ETTIENNE	LAMOTTE-BEUVRON	1
HORSE BALL Mettre en place une activité Horse-Ball dans son club	Philippe MACE	ISSOUDUN / LE BLANC	1
TREC Les fondamentaux pour construire un parcours PTV	Ken POSTE	METTRAY / JOUÉ LES TOURS	1
FORMATIONS DÉPARTEMENTALISÉES			
CSO 18 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO	Jérôme GACHIGNARD	ÉCURIE CYRILLE NOIZAT ST DOULCHARD	2
CSO 28 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO	Francis REBEL	ÉCURIES DU VAL DE L'EURE NOGENT SUR EURE	2
TRAVAIL Sur Le Plat 28 Travail sur le plat et gymnastique du cheval	Serge CORNUT	ÉCURIES DU VAL DE L'EURE NOGENT SUR EURE	2
CSO 36 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO	Éric DEYNA	changement de lieu	2
CSO 37 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO	Jérôme HUREL	NOTRE DAME D'OÉ / MONTLOUIS	2
CSO 41 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO			
CSO 45 Perfectionnement technique et pédagogique en CSO	Francis REBEL	C E DE SARAN SARAN	2

L'ensemble des propositions de formation sont approuvées à l'unanimité.

Suite à la décision du Comité Directeur en date du 01/02/2018 :

« Extrait procès Verbal : « Intervention des élus sur les actions du CRE CVL

Pascal DEBOUDT rappelle que les membres élus du Comité Directeur et correspondants régionaux sont des bénévoles et ne peuvent prétendre à aucune rémunération au titre de leur fonction.

Toutefois une mission rémunérée ou indemnisée hors des fonctions d'élus, pourra être attribuée à un élu si celui-ci est inscrit sur la liste des experts fédéraux nommé directement par la Fédération Française d'Equitation et que la mission est réalisée à ce titre.

A titre exceptionnel et de façon justifiée, le comité directeur ou le bureau pourra décider d'attribuer à un élu une mission rémunérée, pour une action spécifique et ponctuelle. Cette décision d'attribution du comité directeur ou du bureau devra être expressément justifiée, argumentée et publiée au travers des procès verbaux de réunion du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire visibles par tous, sur le site internet du CRECVL.

Dans tous les autres cas ; une mission rémunérée sous quelque forme que ce soit ne peut être attribuée à un élu ou correspondant régional du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire et de ses organes déconcentrés.

L'ensemble des propositions sont approuvées à l'unanimité »

Dans le cadre du programme 2019 de la formation professionnelle continue, il est proposé aux élus du comité directeur de faire appel à Madame Sophie Etienne correspondante régionale voltige et Monsieur Philippe MACE, correspondant régional Horse Ball. Ces deux intervenants présentent des compétences techniques dans leur discipline respective. Ils sont des potentiels intervenants régionaux pour former les enseignants sur des disciplines émergentes. Ces deux formations entre dans le cadre d'une mission spécifique et ponctuelle.

Les élus du Comité, approuvent cette proposition d'intervenants sous réserve que les intervenants nommés soient détenteurs d'un numéro de SIRET ainsi que d'une carte professionnelle. Le tarif appliqué ne devra pas dépasser le tarif expert fédéral.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité.

9) Événement 500 cavaliers pour les 500 Ans de Chambord

Clément MILLET présente aux membres élus du Comité Directeur le projet d'événement à l'occasion des 500 ans de Chambord.

- Cet événement a été labellisé par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de l'appel à projet « 500 ans de la Renaissance »

Le Titre de l'événement : « **500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord** »

Le contexte :

- ❖ Mettre en valeur l'itinérance équestre en région Centre Val de Loire.
- ❖ Créer un événement équestre à dominante culturelle et artistique.
- ❖ Renforcer la dimension Cheval, sur le domaine de Chambord.
- ❖ Mettre en lumière l'Équitation de tradition Française.

Les moments forts :

Organisation d'un Forum sur le thème : « Le Cheval à Chambord, une Histoire de Renaissance »

- Rencontres de l'Équitation de tradition Française

- Spectacles équestres de club

- Itinérance 500 Cavaliers costumés

- Itinérance pour rallier Chambord à cheval :

.J-1 autour de Chambord

.J-2 et + :

- Depuis Cléry Saint André (Orléans)
- Fougères-sur-Bièvre (Amboise)
- Lassay sur Croisne
- Chaumont sur Tharonne (Sancerre)
- Boucles dans Chambord
- Boucles autour du Château

- Inauguration Route Européenne d'Artagnan

Pascal DEBOUDT invite les membres élus du Comité Directeur à participer au Comité de Pilotage qui aura lieu le Mardi 24 Juillet sur le Domaine National de Chambord.

L'ensemble des élus approuve la mise en place de cet événement.

10) Agrément centre de formation animateur assistant équitation cheval et poney : SNC LA CROIX DIAMANT

La demande d'agrément de centre de formation animateur assistant équitation cheval et poney de la SNC LA CROIX DIAMANT est présentée aux membres du Comité Directeur.

Sur avis favorable de France ROCHE, CTR de la Région Centre-Val de Loire, la demande d'agrément de la SNC LA CROIX DIAMANT est approuvée par les membres du Comité Directeur.

11) Demande de promotion officiels de compétition

- Edith LEFORESTIER - Juge Candidat National CSO

Sur avis favorable de Madame Sylviane THEVENOUX, correspondante régionale C.S.O, la promotion de Madame Edith LEFORESTIER au statut de Juge CSO Candidat National est approuvée à l'unanimité.

Un courrier sera adressé à Madame Edith LEFORESTIER afin de l'encourager à prendre de l'expérience sur différents terrains afin de se confronter à toutes sortes de situation de jugement.

- Annick PASQUET - Juge National ENDURANCE

Sur avis favorable de Monsieur Claude FERET, correspondant régional Endurance, la promotion de Madame Annick PASQUET au statut de Juge National Endurance est approuvée à l'unanimité.

- Sébastien TASSIN - Chef de Piste National CCE

Sur avis favorable de Monsieur Christian LEGRAND, correspondant régional de Concours Complet, la demande de promotion de Monsieur Sébastien TASSIN au statut de Chef de Piste National CCE est approuvée à l'unanimité.

Un courrier sera adressé à Monsieur Sébastien TASSIN afin de l'encourager à prendre de l'expérience sur des terrains multiples et variés.

- Florence TERRIER - Commissaire aux Calculs DRESSAGE

Sur avis de Madame Sylviane THEVENOUX, correspondante régionale CSO et Chronométrateur de la Région Centre-Val de Loire, la demande de promotion de Madame Florence TERRIER au statut de Commissaire aux calculs Dressage est approuvée à l'unanimité.

12) Questions diverses

Aucune question diverse n'est soumise par les membres du Comité Directeur.

La réunion est levée à 12h50